

Compte rendu de réunion du Syndicat de l'ASDP

du 20 avril 2019

Participants : Antoine BILLET, Daniel CUQUEMEL, Marie-Joseph HAIZE, Philippe LAFARGUE, Yvan LECERF, Denis LEFEBVRE, Nicole OHEIX, Michel OURY.

1. Validation du Compte rendu du 23 février 2019

Le compte rendu est validé à l'unanimité.

2. Point sur les travaux de confortement.

Pour la première phase de ces travaux, 7 propriétaires ont confirmé leur demande de travaux, pour un total de 29.517€. Ces travaux débuteront dans la semaine du 6 mai (*Entreprise CUQUEMEL*).

Pour la deuxième phase de ces travaux, concernant MM. Delaunay, Gapaillard, Gaudemer, Reynaud, Vinel, Burnel, Lefebvre (Chantal) et Cuquemel, le même processus sera employé cet été. Les demandes de MM Foos et Petit sont à confirmer auprès d'Antoine.

Ph Lafargue doit contacter M Ballet pour cette demande éventuelle de travaux.

L'appel d'offre correspondant sera lancé début septembre 2019.

Il sera possible éventuellement de reposer la question de travaux de confortement à d'autres propriétaires cet été.

3. Les 9 Accès à la mer

Ces accès sont susceptibles d'être modifiés, comme le préconise l'étude d'ISL. Marie-Joseph Haize va prendre contact avec M. André Ade, de la commission Littoral de Port-Bail-sur-Mer, pour organiser la revue de situation de ces accès comme nous l'avions prévu lors de nos dernières réunions.

4. Travaux définitifs.

CERESA n'a toujours pas fourni son document définitif. Antoine Billet reprend contact pour vérifier si leur demande de financement supplémentaire est conforme au contrat initial.

Cette étude est nécessaire pour obtenir l'autorisation des travaux définitifs.

Par ailleurs l'éventuel financement de la communauté COTENTIN ne peut intervenir que fin 2019.

5. Communication.

Le tract #2 (A quoi sert l'ASA ?) est adopté. Ph. Lafargue le fera tirer à 500 exemplaires, à distribuer comme le tract #1, par A. Billet, N. Oheix, Ph. Lafargue et Sophie Caublot.

Antoine Billet nous enverra le texte du tract # 3 " Quel périmètre pour l'ASA ?" pour le discuter lors de la prochaine réunion. Michel Oury complètera ce tract par une carte de Denneville plage indiquant la frontière de la zone basse. Distribution prévue en juillet.

Cependant, la question de l'ASA est suspendue au niveau de cotisation que l'on proposerait en AG, en août. Cette question est elle-même dépendante de l'éventuelle aide financière de la CAC.

Si nous n'obtenons pas de réponse de la CAC en juillet, nous ne distribuons pas ce tract #3 et nous reporterons la question de l'ASA d'un an ...

6. Cotisations.

Antoine Billet communique à la DDTM la liste des adhérents qui ne cotisent plus depuis plusieurs années.

Appel à cotisations à relancer pour 2019 (Ph. Lafargue).

Patrick Médard nous communique la situation trésorerie: "ce jour 20/04/2019 compte courant: 4393 €uros + compte épargne: 10030 €uros. Total: 14 423 € tout payé et tout encaissé avant les restes de cotisations dues".

7. Prochaine AG (3 août 2019)

Antoine en modifie légèrement l'ordre du jour envoyé dernièrement. Il demande à Philippe Lelédy s'il compte se représenter au syndicat. Il demande également la participation de M Ade à l'AG.

La convocation à l'AG doit être impérativement envoyée avant le 1er juin 2019 (Ph. Lafargue / Michel Oury).

Prochaine réunion de syndicat (à confirmer) : samedi 12 juillet 2019
